



HAL
open science

Licence professionnelle Management des risques industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des risques industriels. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039708

HAL Id: hceres-02039708

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039708v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120002016

Dénomination nationale : Industrie agro-alimentaire, alimentation

Spécialité : Management des risques industriels

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP) permet de former des techniciens aux risques industriels, susceptibles de gérer la qualité, la sécurité (installations, personnels), l'impact environnemental dans le secteur des industries agro-alimentaires. Les métiers visés sont : animateur « qualité-sécurité-environnement » (QSE), technicien risques industriels, responsable QSE.

Cette formation, ouverte en 2002, a été portée par une école d'ingénieurs (ESMISAB) et réalisée dans les locaux du Lycée de Saint-Jacut Les Pins. Elle sera transférée sur le site de l'IUT de Quimper, dans un pôle agro-alimentaire qui regroupe un DUT « Génie biologique », d'autres LP (« Aliments-Santé », « Logistique »), un master, l'ESMISAB, et qui est adossé à un laboratoire de recherche (LUBEM). Elle est gérée administrativement par l'Institut de Formations Régionaux Industries Alimentaires (IFRIA Bretagne) et la gestion académique pédagogique sera assurée par l'IUT de Quimper.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	69 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes à 6 mois)	58 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

En 2009, une trentaine de licences professionnelles sont orientées vers la gestion et le management du risque, dont cinq spécifiquement tournées vers l'agro-alimentaire : Bordeaux 1, Grenoble 1, Orléans, Paris 6 et UBO (Quimper). Il existe d'autres licences positionnées sur les bassins de Saint-Brieuc et de Rennes mais sur le bassin d'emploi de la région de Cornouaille, région la plus dotée en industries agro-alimentaire en termes de nombre de salariés, cette licence est unique.

Toutefois, la formation, actuellement localisée au lycée de Saint-Jacut les Pins, loin de tout centre universitaire, devrait être transférée sur le site de l'IUT de Quimper, à une date non précisée. La nouvelle localisation de la formation sur un site universitaire la rendra certainement plus attractive. Actuellement, le faible taux de pression (candidats/capacité d'accueil) d'environ 2 % ne permet pas de stabiliser les effectifs, fixés à vingt-quatre étudiants et d'obtenir un taux de remplissage de 100 %. Un nombre accru de candidats devrait lui permettre de stabiliser son flux de diplômés et de recruter plus d'étudiants issus de L2. Par ailleurs, il est surprenant que neuf étudiants recrutés entre 2006 et 2009 aient déjà effectué une licence professionnelle.

La formation fonctionne uniquement en alternance ; les contrats se situent dans des unités de production et de transformation, des laboratoires de contrôle... représentant cinquante-huit entreprises pour soixante-seize alternants depuis 2006. Un suivi systématique est mis en place et réalisé par des enseignants et par des professionnels. Malgré le fonctionnement en apprentissage qui garantit souvent une insertion professionnelle immédiate, le taux de diplômés en emploi est moyen et ne dépasse 58 % suivant les enquêtes nationales. Les postes occupés par les diplômés correspondent au contenu de la formation.

La formation a été conçue avec des industriels régionaux, validée par les organisations professionnelles (FNIL, FICT, FIAC, Alliance 7) à travers le conseil de perfectionnement de l'IFRIA. L'implication des professionnels est donc réelle, à la fois dans le fonctionnement de la licence et dans les enseignements (à hauteur de 69 % du volume horaire total). Cependant, il faut prendre garde à ce que l'équilibre entre enseignants et intervenants professionnels soit maintenu, de manière à garantir à cette formation son caractère universitaire. Par ailleurs, il est anormal que l'université, ou une de ses composantes, ne soit pas signataire de la convention permettant de mettre en œuvre la licence professionnelle pour un groupe d'apprentis et conclue uniquement entre l'IFRIA et le lycée partenaire.

- Points forts :
 - Le bon taux de réussite.
 - La formation par apprentissage.
 - La forte implication des professionnels.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle moyenne.
 - Le peu d'inscrits issus de L2.
 - Le site actuel excentré, peu propice au développement de cette licence.
 - La convention entre l'IFIA et le lycée partenaire.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est nécessaire d'attribuer à l'université, ou à sa composante IUT, la responsabilité administrative et pédagogique de la formation et de remettre en place une convention tripartite avec le CFA. Par ailleurs, il est important de veiller à l'équilibre entre les acteurs universitaires et professionnels, au risque de perdre tout ou partie la maîtrise des contenus de formation. Cet équilibre est le garant du caractère professionnel et universitaire d'une telle formation.

Le transfert de compétences sur un site plus adapté permettra certainement d'augmenter l'attractivité de la spécialité. Mais cette relocalisation doit s'accompagner d'actions de communication et de mises en place de passerelles pour accueillir des publics de L2.

Le conseil de perfectionnement doit débattre sur les débouchés de cette formation. Le taux, actuellement moyen, d'insertion professionnelle doit être suivi pour conclure sur la pertinence d'une telle formation.